

Le Mag' Bourguisan

BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

www.bourg-argental.fr

n°10

Mai 2010



Dans ce numéro

Le mot d'une conseillère municipale... Déléguée à la Communauté de Communes des Monts du Pilat



La Communauté de Communes des Monts du Pilat organise son travail en commissions. Je représente la commune de Bourg-Argental au sein de la commission Culture/Social, sous la présidence de Monique VIGOUROUX.

Le travail de la Commission Culture/Social

Social :

Cette commission s'occupe depuis deux ans de l'accueil des enfants jusqu'à 4 ans. Ainsi deux nouvelles crèches verront le jour : une à Planfoy en septembre et la seconde à Jonzieux en 2011.

Des élus étudient l'attribution de ces nouvelles places, dans le souci d'une meilleure égalité.

Outre ces deux créations, la communauté de communes a dû faire face à la fermeture des classes de petite section 1^{ère} année sur le canton. Bourg-Argental fut la première commune concernée.

Actuellement, un jardin d'enfants de 16 places permet de pallier cette fermeture et tend à répondre aux besoins des familles. Mettant l'accent sur le professionnalisme de ses agents, le conseil communautaire a voté la création d'un poste d'aide maternelle en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) pour la crèche et le jardin d'enfant. Cette personne pourra notamment s'occuper de l'accueil des parents et des enfants, de la surveillance.

Les auxiliaires puéricultrices ainsi libérées pourront consacrer plus de temps à chaque enfant et travailler sur la réalisation de projets éducatifs et pédagogiques.

Par ailleurs, les communes financent le Relais d'Assistants Maternels pour soutenir et développer l'accueil individuel par les assistants maternels sur notre canton, la Communauté de Communes assurant uniquement la coordination de ce service.

Notons que la part de la CAF ne cesse de diminuer, augmentant ainsi la part communale de 1,70 euros à 2 euros par habitant, pour l'année 2010.

L'accueil des 2-3 ans est vraiment un souci pour la communauté de communes depuis la suppression de la scolarisation des 2 ans. Il faut pour autant accueillir ces enfants tout en respectant la qualité : seul un personnel qualifié et en nombre le permet.

(suite page 2)

1 Le mot d'une conseillère municipale

2-3 Ça s'est passé à Bourg-Argental

Les Voeux du Maire
Jumelage : Visite officielle à Asserac (44)
Jeunes électeurs : première carte
Résultat Elections Régionales 2010
Education et Citoyenneté
Commémoration du 8 mai 1945
Hommage aux Anciens Combattants d'Algérie

4 La parole aux commissions

Urbanisme - Environnement
Des nouvelles de la TNT

5 A propos ...

Départementale 1082
Service des Sports
Soutien aux Associations
Avis de la Mairie

6 Economie locale

7-10 Finances Communales

Bilan 2009 - Budget primitif 2010

11 En bref

12 La parole aux associations

Sport Auto Bourguisan
ADPCL 42 - Section Bourg-Argental
L'Ensemble Harmonique dans les quartiers

13 Un peu d'histoire

14 Communiqués / Agenda

15 Jeux et solutions / Etat-civil

Les mots-croisés

16 Infos pratiques

ça s'est passé à Bourg-Argental

(suite de la page 1)

Culture :

Chaque année, la commission travaille sur l'attribution des subventions aux associations. Le bureau réuni le 2 mars 2010, a approuvé un nouveau mode de fonctionnement concernant les critères d'attribution de ces subventions.

Pour rappel, voici un extrait des statuts de la Communauté de Communes des Monts du Pilat :

"Soutien des actions et subventions aux associations œuvrant dans le domaine culturel, sportif, environnemental, social, intervenant sur le territoire de la Communauté de Communes, pour des actions et/ou des manifestations rentrant dans la politique approuvée annuellement par le conseil communautaire".

La communauté de communes aide les associations des "Planches sur le Plateau" et "Jazz au sommet" qui proposent dans tous les villages des animations. Le jazz rentrera à l'école dans les prochaines semaines pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Ces politiques sociales et culturelles jouent bien entendu un rôle important sur le territoire de Bourg-Argental.

De fait, les délégués de votre conseil municipal y sont extrêmement vigilants.

Rachel DRI,
Conseillère municipale,
Déléguée à la Communauté de Communes
des Monts du Pilat



Les Vœux du maire

Le 16 janvier à la salle Jacques Esterel, en présence de M. Dino CINIÉRI, député, et de M. Bernard BONNE, président du conseil général, M. le maire Stéphane HEYRAUD, présentait ses vœux à la population bourguisane. M. CINIÉRI et M. BONNE prenant la parole tour à tour, profitaient de cet instant pour renouveler leur attachement à notre commune et leur soutien aux travaux du Conseil Municipal.

M. Stéphane HEYRAUD a présenté un bilan de cette année de travail au service de la population. Des actions en faveur de l'emploi (forums des métiers de la sécurité, soutien aux artisans et commerçants locaux, adhésion à la Mission Locale...), des animations et services pour les plus âgés et de nombreux travaux de voirie ont été réalisés sans recours à l'emprunt. Le maire soulignait les efforts de tout le personnel communal, notamment durant cet hiver enneigé.

Il rendait hommage aux représentants du monde associatif venus nombreux et sans lesquels le dynamisme bourguisan ne serait pas. Enfin évoquant l'avenir de notre cité, il lançait les étapes de l'année à venir : fin des travaux de la station d'épuration au premier semestre 2010, poursuite du projet d'une maison des associations, étude de l'aménagement de l'îlot Paulet, création d'un espace multisports plein air ouvert à tous attendu impatiemment par les jeunes.

Enfin, il invitait tous les convives à partager le verre de l'amitié.



Jumelage : Visite officielle à Assérac (44)

Poursuivant le projet de jumelage initié et conduit par l'Organisme Touristique du Canton de Bourg-Argental, des élus bourguisais ont rendu visite aux élus d'Assérac, en Loire-Atlantique, les 22 et 23 janvier. Cette rencontre a permis de faire plus ample connaissance et de débattre des possibilités d'échanges entre bourguisais et asséracois.

Ci-contre Stéphane Heyraud, maire de Bourg-Argental et Marcel Bourigault, maire d'Assérac

Séjour court, programme chargé : repas des vœux au personnel, séance de travail entre élus sur ce jumelage avec partage d'expériences, visite de la commune et ses environs, soirée jeux de société organisée par une association locale particulièrement dynamique.

Outre la beauté du paysage océanique, les élus de Bourg-Argental ont profité de l'accueil chaleureux des asséracois et constaté les points communs reliant nos communes, paradoxalement si différentes.

Ainsi les agriculteurs, très nombreux sur le territoire d'Assérac, rencontrent eux aussi des difficultés comme ceux de notre Pilat. Deux écoles primaires, une publique et une privée, accueillent les enfants du village. Le développement de la vie associative s'intensifie pour satisfaire aux besoins d'une population jeune. Le village d'Assérac est lui aussi conduit par une équipe municipale renouvelée en 2008, qui a opté pour une politique de concertation avec la population et se soucie de la prise en charge des jeunes. Autant de thèmes, entre autres, qui ont permis des échanges nombreux, intéressants, et qui s'avèreront constructifs à l'avenir.

La municipalité de Bourg-Argental sera attentive aux projets structurés d'échanges dans le domaine de la culture, de l'éducation, de l'économie qui seront initiés par les bourguisais.



ça s'est passé à Bourg-Argental

Jeunes électeurs, première carte !

Le 6 mars, les jeunes majeurs de la commune recevaient leur première carte d'électeur des mains du maire de Bourg-Argental, en présence des représentants des institutions et de Gisèle GRENIER, agent administratif en charge du bon déroulement des élections.



Ils étaient dix, dix attentifs aux discours qui rappelaient leur responsabilité de citoyens, héritiers des combats pour la liberté de chacun et chacune, ainsi que l'importance de se servir du droit de vote.

Les 14 et 21 mars, ils exerçaient pour la première fois leur responsabilité citoyenne, pour les élections régionales.

Ont voté !

Danièle GAMBONNET,
ancienne maire de Bourg-Argental.
Les jeunes, les élus et les personnalités présentes...



Elections Régionales 2010

Les 14 et 21 mars derniers, un peu moins de la moitié des électeurs bourguaisans se prononçaient sur leurs représentants régionaux. A l'instar des résultats nationaux, le nombre d'abstentions bourguaisanes était important malgré les enjeux locaux (politique d'économie, de transports, de formation, d'éducation...).

Résultats du second tour à Bourg-Argental - Dimanche 21 mars 2010

Inscrits : 2309

Votants : 1253

Exprimés : 1189

Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes (M. GAGNAIRE)	552	46,4 %
Ensemble pour Rhône Alpes (Mme GROSSETETE)	444	37,3 %
Front National pour Rhône Alpes (M. PERROT)	193	16,2 %

Prochain rendez-vous électoral :
Les élections cantonales en Mars 2011



Education et citoyenneté

Courant janvier, dans le cadre de l'éducation civique, les élèves de sixième du collège du Pilat accompagnés de Mme Digonnet professeure, ont été reçus en mairie par M. Stéphane Heyraud.

Répondant aux questions des élèves, le premier magistrat de notre cité, a expliqué les compétences et missions des élus municipaux ; entretien enregistré par Radio d'Ici. Un goûter offert par la municipalité a clos la visite de ces jeunes citoyens.

Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai dernier, la commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale se déroula selon le protocole traditionnel.

Menés par l'Ensemble Harmonique, les Anciens Combattants, les Pompiers, les conseillers municipaux jeunes, les élus locaux, MM. les maires de Thélis-la Combe et de Colombier, M. le maire de Bourg-Argental, M. le président du conseil général et la population défilèrent de la place de Sablon à l'Hôtel de Ville, où chacun put se souvenir et se recueillir. Puis le défilé reprit jusqu'au square Jarosson, où les jeunes conseillers municipaux déposèrent une gerbe devant la stèle de Jeanne d'Arc.

Enfin, le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie dans la convivialité.

Hommage aux Anciens Combattants d'Algérie

Comme le veut la tradition, la FNACA rassemblait la population bourguisane, les élus de la commune, le maire Stéphane Heyraud, le président du Conseil Général, Bernard Bonne, le député, Dino Cinieri, afin de commémorer le cessez-le-feu du 19 Mars 1962.

En clôture de cérémonie, salle Jacques Esterel, l'association et son président ont offert le vin d'honneur au cours duquel M. Jean-Claude Junique était décoré de la médaille du combattant.

La Parole aux Commissions

Urbanisme - Environnement...2010 : une année bien studieuse

La commission et les services travaillent cette année encore, en premier lieu à la préparation des travaux ainsi qu'au suivi de ceux qui s'achèvent :



Des nouvelles de la TNT

Comme nous l'avons expliqué dans le Mag'Bourguisan n° 9, la TNT sera opérationnelle fin juin 2010 à Bourg-Argental.

Les propriétaires de télévisions récentes (équipées pour recevoir la TNT) n'auront qu'à régler leur poste sur les nouvelles fréquences, les autres devront acheter un démodulateur et ensuite effectuer les mêmes réglages.

En ce qui concerne la réception de la TNT, TDF (Télé Diffusion de France), que nous avons rencontré récemment, nous affirme que l'émetteur de "Tête Noire" couvrira l'intégralité de la commune, le signal numérique étant plus puissant que l'ancien analogique. L'émetteur de Montchovet deviendrait alors inutile et n'aurait pas lieu d'être équipé.

Nous vérifierons toutefois dès juillet 2010 si cette couverture est globale. Si ce n'est pas le cas, nous envisagerons les solutions techniques les plus adaptées en fonction des secteurs non couverts recensés. Nous disposerons alors d'un délai d'un an, jusqu'en juin 2011 (mois de l'arrêt définitif de la télé analogique en France).

- Les élus continuent à suivre assidument les travaux de la station d'épuration qui rentrera prochainement dans sa période d'essai.

- La commission participe à l'élaboration du programme voirie 2010 et communiquera, dans le prochain Mag' Bourguisan, les secteurs concernés.

- Après un travail soutenu des services et de la commission, le marché assainissement 2010 est clos. Suite à l'analyse des candidatures et aux choix des entreprises, débiteront les travaux de reprise des deux collecteurs principaux et de leurs regards sur le Riotet derrière la mairie et sur la Déôme derrière la propriété de Mme MOUNIER à l'Eygas. Dans le même temps, une promenade qui relie la passerelle derrière la mairie au pont de la Clavelée sera aménagée le long des deux rivières.

- Le deuxième marché de l'année concernant la démolition des maisons Raze et Morelon est clos lui aussi. Ces travaux de démolition, qui démarreront dès que possible, seront réalisés par Rhône-Alpes (Molina).

- Suite à l'audit du SAGE (Service d'Aide à la Gestion de l'Energie) sur l'éclairage public, la commission a déterminé les secteurs d'intervention :

- Remplacement des éclairages "boules" inefficaces et énergivores des lotissements de "la maison neuve", du "ruisseau de l'Ogelière", d'Almandet le Haut et de la crèche.

- Renouvellement d'une partie des illuminations à ampoules incandescentes (vouées à disparaître pour d'autres à LED plus économiques en collaboration avec nos agents techniques

- Le renouvellement 2010 est le premier issu d'un programme pluriannuel étalé jusqu'à la fin du mandat à cause du coût de cet investissement (environ 120 000 euros).

- Après définition de leurs emplacements avec les services techniques, des bancs ont été installés, pour le bonheur des promeneurs, place de Sablon, sur les bords de l'Eygas.

- La commission travaillera prochainement avec les riverains et le syndicat des trois Rivières sur l'aménagement du ruisseau

du Francillon fort détérioré par les épisodes pluvieux exceptionnels de ces dernières années, afin de préparer les travaux de stabilisation de la voirie.

- Poursuite de la campagne d'élimination des branchements plomb sur le réseau d'eau potable et renforcement du réseau sur un secteur avec l'aide du compte de renouvellement de la SAUR.

En deuxième lieu, la commission mène des réflexions sur des aménagements futurs autant à notre initiative qu'à celle des pouvoirs publics et d'autres collectivités territoriales

- Réflexion sur la création d'un lotissement et rencontre de propriétaires de terrains.

- Lancement d'une étude sur les déplacements dans le centre de Bourg-Argental. Celle-ci nous guidera sur la future physiologie de la commune tant sur le plan des aménagements urbains que sur les réseaux, la voirie, son accessibilité, le stationnement et la circulation routière et piétonne.

- Pour cette étude, une réflexion est conduite avec le conseil municipal des jeunes et la commission accessibilité des affaires sociales.

- Dans le même temps, l'aménagement des deux anciennes friches à l'ilot Paulet et à l'Eygas est examiné.

- De récentes informations de la préfecture sur les débits d'eau minimums biologiques, à respecter dès le 1^{er} janvier 2014, sur le Riotet à hauteur de la station de traitement du Martinet et le projet d'un captage en rivière pour la production d'eau potable d'une commune voisine nous amène à réfléchir sur le devenir de notre système de traitement et de distribution de l'eau.

- Des élus participent aux travaux intercommunaux sur PLH (Plan Local d'Habitat) et sur le projet éolien.

- Des élus sont impliqués dans la révision de la charte du Parc Naturel régional du Pilat et dans l'organisation et la gestion du covotage dans le Pilat.

Départementale 1082

Rencontre entre le Conseil Général et des élus municipaux...

Le 18 février, le président du conseil général de la Loire avait invité à la Versanne les élus dont les communes étaient traversées ou largement desservies par la Départementale 1082. Grâce à un diaporama, deux techniciens ont présenté le rapport de leurs diverses observations sur l'état et l'utilisation de cette ancienne nationale. Il en ressort une priorisation des travaux d'entretien de la voie et de ses accotements. Le relevé de plusieurs endroits dangereux dont l'intersection d'Argental, la difficulté de dépassement et l'état des aires de délaissement amènent le conseil général à poursuivre ses réflexions sur la sécurisation et l'accueil des touristes sur cette route.

Cette réunion a permis d'informer les élus sur la politique de gestion de la 1082 du conseil général, de confirmer l'engagement de son président sur les projets d'aménagement, notamment de l'intersection d'Argental, et de solliciter chaque commune concernée pour un financement optimum de ces travaux.

Ces dernières seront consultées chacune à leur tour durant toute l'année 2010. Ainsi en 2011, nous devrions voir émerger un planning de grands travaux.

Service des sports



Carole MILLOT, en poste depuis 7 ans, est responsable du service municipal des Sports.

De Toussaint à Pâques, le service anime et met en place des cycles éducatifs et sportifs en coordination, avec les deux écoles primaires de la commune.

Carole Millot organise des événements sportifs tels que le cross scolaire, la rencontre volley pour les élèves de 3^{ème}. Par un travail de coordination elle participe à l'organisation de manifestations des associations sportives et facilite l'utilisation au quotidien des équipements de la ville (gérer les demandes quotidiennes, les plannings...).

De juin à août, elle est responsable de la piscine municipale tant dans la gestion du personnel (planning, organisation...) que du suivi de l'activité journalière (gestion des entrées...). Joignable en mairie, vous la croiserez néanmoins très souvent sur les sites sportifs de la ville.

Avis de la mairie

Aux vues de la multiplication du nombre de véhicules par foyer et du fort passage routier durant certaines périodes de l'année, nous comprenons qu'il est difficile de circuler et de stationner sur la commune. Cependant, l'équipe municipale lance un appel à la citoyenneté et à la responsabilité de chacun, tout particulièrement dans les secteurs suivants :

- **Rue de la cité** : Le stationnement est interdit des deux côtés au niveau de la Halle et du parvis de l'église, ceci pour faciliter le ramassage des poubelles et des déchets engendrés par les deux marchés hebdomadaires, mais aussi pour préserver le cachet de l'église et son portail classé.
- **Boulevard Sénécلاuze** : le stationnement y est interdit le jeudi matin, jour de marché, en raison du passage en double sens de cette artère.
- **Boulevard d'Almandet** : le stationnement y est interdit de l'allée des cerisiers à la voie d'accès du centre technique municipal. La présence régulière de véhicules sur ce trottoir gêne la visibilité des riverains et des utilisateurs de cette allée lorsqu'ils s'engagent sur la départementale classée route à grande circulation.
- **Rue Pipet et Rue Melon** : le stationnement y est interdit en raison de l'étroitesse de ces deux rues.
- **Zones de stationnement Bleues** : Il est demandé de respecter au mieux la modalité du stationnement dans ces zones afin de faciliter à tous l'accès aux commerces et autres services. Des disques sont disponibles en mairie.
- **A proximité des deux écoles élémentaires privées et publiques**, le stationnement illicite et anarchique crée un danger pour les enfants et leurs familles aux heures d'entrée et de sortie.

L'étude sur la circulation dans le centre de Bourg-Argental sera lancée cette année et permettra de travailler sur l'aménagement urbain de la commune (exemple : accès aux écoles et à la crèche, vitesse à l'entrée de Bourg-Argental, gare routière et arrêts de bus inadaptés, mauvaise visibilité et engorgement de certains carrefours etc.).

En attendant, nous vous remercions de faire les efforts nécessaires et espérons ne pas avoir à solliciter les services de la gendarmerie pour le bien et la sécurité de tous.

Soutien aux Associations locales

Le 27 janvier 2010, M. Dino CINIERI, député, accueilli en salle du conseil municipal par M. Jean-Louis GAUCHER, premier adjoint, distribuait une partie de sa réserve parlementaire. Dix-neuf associations du canton, dont huit bourguisanes, ont présenté leur projet devant les maires concernés. Cette aide pour les associations sportives, culturelles, caritatives et en particulier menant des actions pour les jeunes, soutiendra les initiatives de l'ADMR des trois Vallées, des Parents d'Elèves du Collège du Pilat, du Judo Club Bourguisan, du Handball Club Bourguisan, du Football Club de Bourg-Argental, du Sou des Ecoles et de l'OGEC Sainte-Anne/Saint-Joseph.





"Retour au bercail"

Danielle et Eric ARNAUD sont heureux de vous accueillir au bistrot du Châtelet.

La première salle a été entièrement refaite dans l'esprit bistrot où se marient les tables et chaises en bois, banquettes et miroirs, ainsi que les tonneaux de vins.

Avec l'arrivée des beaux jours, la terrasse fleurie devrait vous ravir.

Ils vous proposent une cuisine vraie et actuelle, où les produits locaux et de saison se dégustent avec des vins de notre département ou du Nord de la vallée du Rhône toute proche.

Fournisseurs locaux, n'hésitez pas à contacter le chef pour lui proposer vos produits.

Ouvert toute l'année, midi et soir du jeudi au lundi et du mercredi au lundi juillet et Août.

Le Bistrot du Châtelet, 10 place de la Liberté - 42220 Bourg-Argental - Tél : 04 77 39 62 25
e-mail : bistrotchatelet@aol.com

www.wix.com/bistrotchatelet/restaurant-bourg-argental

La Boucherie Balandrau

Vous les connaissez bien. Depuis des années, ils vous proposent bœuf du limousin, veau de lait, volailles, saucissons maison, charcuterie de campagne...

Des produits de qualité servis par un savoir-faire reconnu.

Jean-Yves BALANDRAU et son épouse vous accueillent tous les jours sauf le lundi.

11 place de la Cité - 42220 Bourg-Argental.

Tél : 04 77 39 65 41



Boucherie Christophe Collard

Depuis juillet 1999, Christophe COLLARD et son équipe, composée de quatre personnes et d'un apprenti, vous proposent en boucherie : du fin gras du Mezenc de février à fin mai, et en exclusivité des veaux de lait et des agneaux choisis dans les fermes locales.

Sa charcuterie traditionnelle est faite maison.

Tous les animaux sont choisis et transportés par Christophe COLLARD, via l'abattoir d'Annonay.

1 Rue du Cardinal Donnet - 42220 Bourg-Argental.

Tél : 04 77 39 63 71

Bain de jouvence pour l'Association des Commerçants et Artisans bourguisains

Un second souffle pour une association bourguisane, désormais appelée A.B.A. (Action Bourg-Argental). En effet commerçants, artisans et professions libérales de Bourg-Argental ont réactivé leur Association. Grâce à celle-ci, ils souhaitent donner une nouvelle dynamique à la vie économique de notre cité.

Le nouveau conseil d'administration est constitué de :

Pierre Saulnier, président ; Nathalie Chomette, vice-présidente ; Delphine Duclos, secrétaire ; Aurélie Raymond, secrétaire adjointe ; Emmanuelle Gay, trésorière ; Xavier Léon, trésorier-adjoint, Karine Thibaud et Maurice Grémeret, membres.



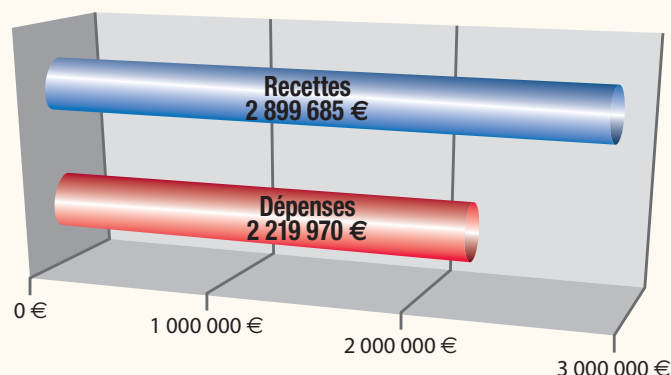
Finances communales - Bilan 2009

Dans un environnement économique très difficile tant au plan national que local, 2009 fut l'année de la prise en compte des contraintes majeures identifiées, portant sur le surendettement de la Commune et l'extrême faiblesse de ses marges de manœuvre, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le fonctionnement de la Commune

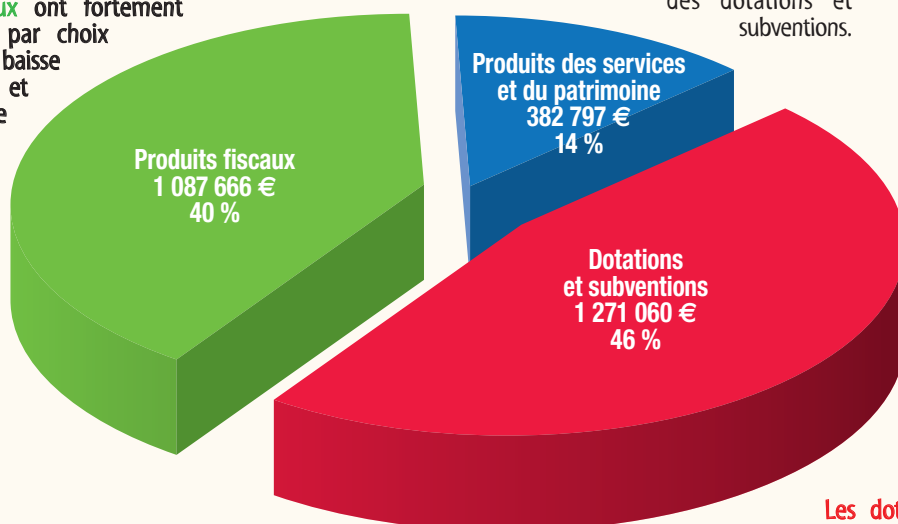
Cette section comptable présente essentiellement le fonctionnement courant des services existants et actions quotidiennes de la Commune.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement correspond à l'autofinancement, qui est de 679 715 euros.



Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 2.56 % en 2009. Cette diminution n'a pu être contenue que grâce à l'effort fiscal engagé en 2009. Cet effort extrêmement sensible répondait à un besoin crucial de restauration du fonds de roulement, inexistant durant les 20 dernières années. Cependant, cette hausse des impôts locaux ponctuelle ne peut donner aucune assurance pour l'avenir financier de la Commune. En effet, l'affaiblissement structurel des recettes de fonctionnement en 2009 n'est que partiellement compensée par la hausse des impôts locaux et les revenus du patrimoine.

Les produits fiscaux ont fortement augmentés en 2009, par choix contraint, du fait de la baisse des autres ressources et de l'impossibilité de recourir à l'emprunt pour financer les investissements.



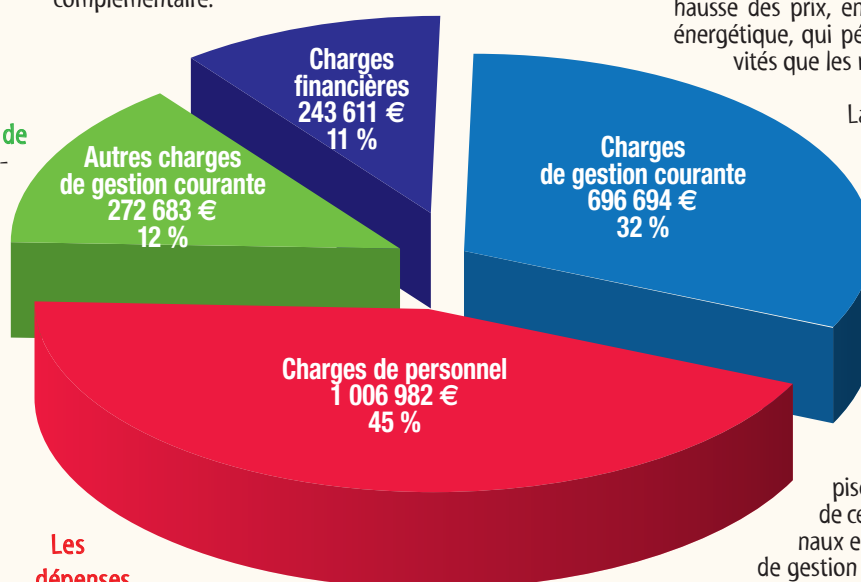
Les dotations et subventions de fonctionnement représentent encore 46 % des recettes totales de gestion, mais elles sont en baisse de 21 % par rapport à 2008, essentiellement du fait du retrait de l'Etat et de la CAF (- 330 000 euros entre 2008 et 2009).

Finances communales - Bilan 2009

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, ont été contenues dans la mesure du possible.

Les charges financières ont subi une décreue importante, en raison essentiellement des conséquences de la crise financière et du stock important de la dette communale en taux variable. Cet effet est de courte durée puisque la hausse des taux prévue pour 2010 impactera fortement l'effort contributif complémentaire.

Les autres charges de gestion courante, comprenant en particulier les participations et subventions obligatoires ou volontaires que verse la Commune, se maintiennent à 12 % des dépenses communales.



Si les charges de gestion courante ont fait l'objet de suppressions ou de transformations contractuelles afin d'en réduire le coût final, l'engagement à réduire le train de vie de la collectivité n'a pu que limiter l'impact de la hausse des prix, en particulier de la facture énergétique, qui pénalise autant les collectivités que les ménages.

La démarche entreprise dès le début 2009 a permis de réduire le coût du marché d'entretien de l'Hôtel de Ville, celui de la location et de la maintenance du parc photocopieurs des services administratifs, de certains contrats de prestations externalisées, le déficit du service de la piscine, le coût énergétique de certains bâtiments communaux en intervenant sur le mode de gestion déconcentré...

Les dépenses de personnel ont sensiblement augmenté cette année, à l'occasion de rattrapages d'antériorité, d'avancements internes et de réintégration d'agents du budget du CCAS au budget principal. Cependant, du fait de la réintégration, la masse salariale tous budgets confondus reste identique et stabilisée à 45 % des dépenses de fonctionnement.

Les investissements 2009

La contrainte majeure relevée par l'audit financier réalisé en 2008 est l'impossibilité temporaire pour la Commune de procéder à des investissements devant mobiliser de l'emprunt.

De fait, l'ampleur des dépenses d'investissement s'en trouve considérablement réduite, et la Commune doit réaliser les travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine avec ses seules recettes propres d'investissement.

Le léger déficit de la section d'investissement 2009 s'explique essentiellement par des restes à réaliser (engagements pris en 2009, mais dont la réalisation est reportée sur les exercices suivants). Pas d'inquiétudes en revanche, car le solde est équilibré par une reprise partielle de l'excédent reporté de l'exercice 2008.

Le résultat cumulé (toutes sections confondues), ressort, quant à lui, en positif, en raison de la restauration d'un fonds de roulement pour éviter le recours à une ligne de trésorerie.



Finances communales – Bilan 2009

Les réalisations 2009 ont été essentiellement les suivantes :

- **Entretien des bâtiments communaux** : remplacement de divers éléments de chaufferie au centre social et dans les vestiaires du foot, réparation d'une partie du sol amortissant des aires de jeux de l'école publique, début des travaux d'étanchéité extérieure de l'église (reprise des joints de la façade Nord), réfection des marches d'escalier pour l'accès à la chapelle d'Argental, reprise d'un mur du bassin de pêche à l'Eygas, acquisition d'un rideau de scène pour la salle Jacques Estérel, pose de points d'ancrage pour les agrès de la salle de gymnastique au gymnase, remplacement de la chaufferie des sanitaires de la piscine, création de nouvelles concessions au cimetière.

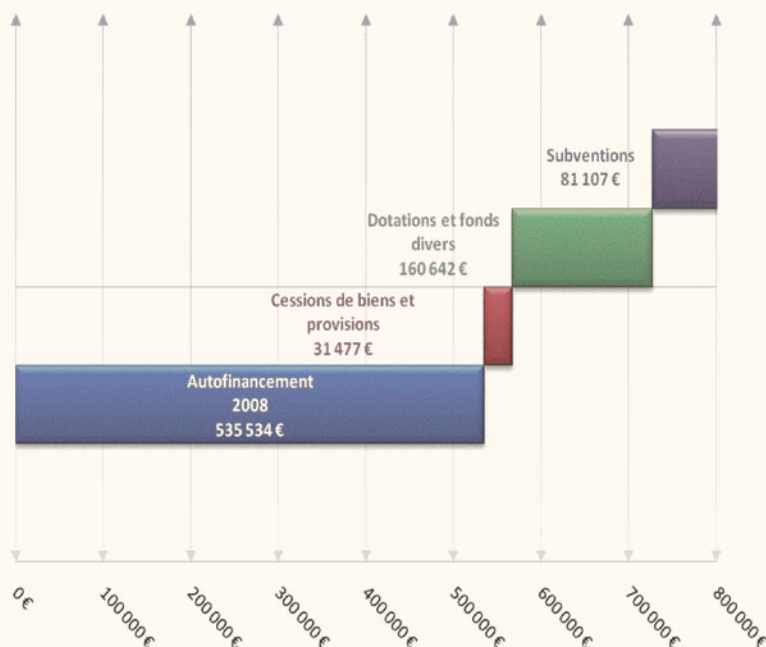
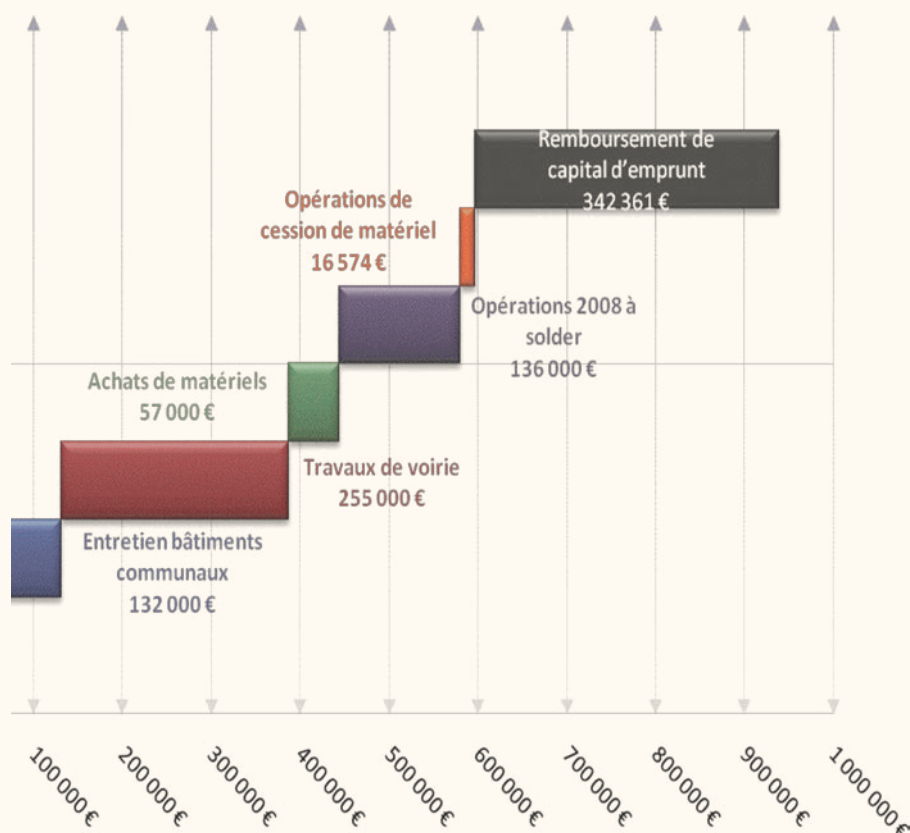
- **Travaux de voirie**, dont le détail a fait l'objet d'articles du Mag dans ses précédentes éditions, augmenté de la réalisation du chemin de Bathé, de la pose de la signalisation verticale et de micro-signalisation, de la création d'aires de conteneurs, de la réalisation de la Place de Sablon.

- **Achats de matériels** : un nouveau mini-tracteur en remplacement d'un ancien hors d'usage, l'acquisition de nouveaux chapiteaux, le remplacement de la couverture des bitunnels des serres municipales, et divers renouvellement de matériel pour les services techniques.

- **Opérations 2008** et antérieures, restant à régler sur 2009 : solde du paiement à EPORA des démolitions de l'ilot PAULET et de l'ancienne usine TISSTECH, réfection par renaturation des berges des Florales en partenariat avec le Syndicat des Trois Rivières, ainsi que le paiement de révision de prix du dernier marché à bon de commande pour l'entretien de la voirie entre 2006 et 2008.

- **Opérations de cession de matériel** (un ancien tracteur)

A ces dépenses de renouvellement du patrimoine, s'ajoutent **342 000 euros de remboursement de capital d'emprunt**.



Pour financer ces dépenses d'investissements, différentes recettes propres à la section d'investissement ont pu être mobilisées, mais elles deviennent difficiles à obtenir, en particulier les subventions.

Les **subventions** extérieures sur travaux réalisés durant l'exercice, proviennent essentiellement du Conseil général de la Loire et de l'État dans une moindre mesure.

Les **dotations et fonds divers** comprennent uniquement le remboursement de la TVA sur les travaux réalisés en 2008.

L'**autofinancement 2008** exprime le montant transféré à la section de d'investissement pour la couverture de son déficit en 2008. Il est inscrit en 2009 après le vote du compte administratif de l'année 2008.

Restent les **cessions de biens matériels** (ancien mini-tracteur revendu) et les **provisions** pour risques sur garanties d'emprunt.

Finances communales – Budget primitif 2010

Le budget prévisionnel 2010 de la Commune, très récemment voté par le Conseil municipal, a été établi à la lueur des contraintes économiques nationales très tendues pesant sur tous les exécutifs locaux, et de l'absolue nécessité, pour la commune, de faire face, à la fois, à son surendettement et à son impossibilité temporaire de recourir normalement à l'emprunt.

En effet, si la maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit de nouveau en 2010, elle est aujourd'hui limitée à certaines évolutions qui ne dépendent pas directement de la Ville : hausse de la masse salariale du fait de revalorisations de l'Etat et déroulement normal des carrières, hausse de la facture énergétique, diminution de certaines dotations d'Etat, baisse du produit de revenu des immeubles.

Ces différents facteurs conduisent à devoir équilibrer la section de fonctionnement, par une évolution de la fiscalité locale, uniquement sur la part communale, de 3%, tout en limitant la masse totale des investissements.

Dépenses de fonctionnement	2 901 850 €
011. Charges de gestion courante	669 630 €
012. Charges de personnel	1 109 500 €
65. Autres charges de gestion courante	322 900 €
66. Charges financières	170 100 €
68. Provisions	11 000 €
023. Virement à la section d'investissement	618 720 €

Recettes de fonctionnement	2 901 850 €
70. Produits des services et du domaine	220 800 €
042. Opérations d'ordre	70 000 €
73. Impôts et taxes	1 142 502 €
74. Dotations, subventions et participations	1 317 548 €
75. Autres produits de gestion courante	126 000 €
013. Atténuations de charges	25 000 €

Les investissements sont financés essentiellement par l'épargne nette (c'est-à-dire le résultat positif de la section de fonctionnement), le Fonds de Compensation de la TVA, les subventions. Cette année, il faut souligner que la cession au Conseil Général du bâtiment de l'Équipement, zone des Rivets, actuellement en location, pour un produit attendu de l'ordre de 280.000 €, contribuera très fortement à poursuivre le désendettement de la Ville. Complètement amorti, le produit de cette cession permettra également le financement d'opérations nouvelles.

S'agissant de la gestion de la dette, il a été décidé de poursuivre en 2010 un fort niveau de désendettement. L'annuité représente un remboursement de l'ordre de **504.000 €** décomposé comme suit :

- **170.100 €** d'intérêts, ces charges financières sont supportées par le budget de fonctionnement,

- **333.900 €** de capital, il s'agit d'une dépense du budget d'investissement.

Les opérations du budget 2010 :

- Etudes d'ingénierie préalables à l'aménagement de l'îlot Paulet, qui abritera des locaux à usage professionnel et les services sociaux du Conseil Général. L'idée d'une maison de santé avance également.

- Etude de faisabilité de la future maison des associations et siège de l'Espace Déôme, ainsi que la mission de maîtrise d'œuvre qui découlera du choix à intervenir.

- Travaux de remise en état de la voirie et en particulier réparation de la voirie d'Argental qui s'est effondrée cet hiver, par le maintien d'une enveloppe globale, pour la voirie, de 20% du budget d'investissements (hors remboursement de la dette).

- Rénovation partielle de la salle Jacques ESTEREL, essentiellement en terme de possibilité d'accueil de spectacles de qualité : sécurisation des éléments de reproduction sonore, occultation du puits de lumière.

- Création d'un espace multisports de plein air, ouvert à tous et devant permettre la pratique sportive sans contrainte, ni obligation d'adhésion à un club sportif : projet en cours de finalisation.

- Rénovation sur deux années de deux courts de tennis, qui deviennent presque impraticables, notamment pour l'organisation de tournois et de compétitions.

- Démolition de bâtiments devant permettre une reconquête intéressante de certains espaces publics, en particulier aux abords du Collège Saint-Joseph, sécurisant l'accès à cet établissement scolaire.

- Acquisition et renouvellement de moyens matériels devenus vétustes ou obsolètes (matériels techniques et administratifs), au profit d'une amélioration constante du fonctionnement de la collectivité et de la qualité du service rendu. L'axe privilégié tend à ce que ces investissements nouveaux permettent, sinon de diminuer, en tout état de cause de limiter les charges de fonctionnement.

Dépenses d'investissement	1 115 611 €
040. Opérations d'ordre	70 000 €
16. Emprunts et dettes	334 000 €
20. Immobilisations incorporelles	130 000 €
21. Immobilisations corporelles	150 000 €
23. Immobilisations incorporelles	431 611 €

Recettes d'investissement	1 115 611 €
021. Virement de la section de fonctionnement	618 720 €
040. Opérations d'ordre	11 000 €
10. Dotations, fonds divers et réserves	87 991 €
13. Subventions d'investissement	84 400 €
16. Emprunts et dettes	33 500 €
21. Immobilisations corporelles	280 000 €

Dossier réalisé par
Stéphane Heyraud, maire
et Jean-Louis Gaucher,
premier adjoint en charge des finances



soirée bourguisane contre la mucoviscidose

Le jeudi 3 avril, Pierre Lemarchal, père de Grégory, vainqueur de la Star Académie en 2004 décédé de la mucoviscidose en 2007, a profité de son concert à Bourg-Argental pour sensibiliser les élèves de troisième des deux collèges à cette maladie génétique et donner des informations sur les dons d'organes.

Puis vendredi 9, à la salle Jacques Estérel, à l'invitation de l'association "Noël et Partage", trois magnifiques voix, dont celles des artistes locaux Yoann Moareau et Sophie Jaconelli, ont ravi les oreilles des nombreux spectateurs. Ils ont mis tout leur cœur et leur talent dans le récital en première partie de soirée, avant de céder la place à Pierre Lemarchal interprétant Serge Lama.

C'est en reprenant une chanson de Jean Ferrat que les artistes ont remercié l'assistance du soutien apporté à l'association Grégory Lemarchal.



Opération Pilat propre

L'opération "Pilat Propre" fut initiée par le Parc du Pilat en 1982. Elle vise à sensibiliser le public jeune au problème des déchets dans la nature : la pollution et ses risques écologiques.

Le Parc mettant à disposition sacs poubelle et gants pour un ramassage en toute sécurité, les deux collèges de Bourg-Argental ont sous l'impulsion de la commune de Bourg-Argental motivés des éco-citoyens. Début avril, les cinquièmes du collège Saint Joseph ont retroussé leurs manches pour remplir une quinzaine de sacs de déchets accompagnés de trois professeurs et de Jean-Paul Charroin, conseiller municipal délégué du Parc du Pilat pour la commune, suppléant de Jean Caclin. Des enseignants du collège du Pilat ainsi qu'un membre du personnel de cuisine et la principale, Mme Duc Michelin ont choisi le mois de mai pour accompagner les deux classes de sixième afin de ramasser dans dix sacs poubelles bouteilles, mégots et autres détrit.

Tous ces déchets ont été triés avant d'être jetés dans les containers correspondants.

Un rafraîchissement offert par la ville de Bourg-Argental a clos ces deux après-midi éducatifs.



Place de sablon

Depuis des années, la Place de Sablon était un lieu de rendez-vous privilégié pour les boulistes. Transformée durant quelques années en jardin d'agrément, elle accueille à nouveau les amateurs de boules. Ceci suite à la concertation des riverains et grâce au travail des employés communaux qui ont aplani le terrain, sécurisé puis agrémenté ce lieu par l'installation de banc et d'une fontaine. L'espace ainsi partagé retrouve aux beaux jours son éternelle convivialité.



Après-midi solidaire avec le Printemps des Andes

Le dimanche 9 mai, avec la participation de la commune de Bourg-Argental, la compagnie "Le printemps des Andes" a présenté un spectacle coloré. Les bourguisans présents ont pu faire un grand saut en direction des Andes grâce aux chants, musiques et danses folkloriques présentés salle Jacques Estérel.

Plus qu'un divertissement dominical, cet après midi apprécié et chaleureux a permis de récolter des fonds destinés aux Pompiers sans frontières pour les sinistrés d'Haiti et du Chili, deux pays sud-américains en reconstruction.



La Parole aux associations

Sport Auto Bourguisan

Les pilotes bourguisais sont toujours dans la course.

En 2009, ils ont travaillé d'arrache-pied afin de faire vivre leur passion. D'abord début juin, avec l'organisation du rallye du Forez-Pilat où ils apportent un soutien logistique important à l'ASA (Association Sportive Automobile) du Forez. Puis dans la foulée, le 28 juin, ils ont proposé un grand show mécanique avec une exposition de véhicules en tout genre, des démonstrations de 4x4, quads et karts, ainsi qu'un spectacle de cascades sur la ZA des Rivets.

La rentrée fut mise à profit pour remercier les supporters et membres bénévoles du Sport Auto Bourguisan avec le traditionnel pique-nique, loin du bruit des moteurs.

Entre temps, les différents équipages se sont alignés sur les compétitions régionales telles que les rallyes d'Annonay, du Forez, du Velay-Auvergne, de la Haute Vallée de la Loire, du Haut-Lignon et bien d'autres, sans oublier les courses de côtes où un pilote fut qualifié pour la finale de la coupe de France.

Sur sa cinquantaine de membres, le Sport Auto Bourguisan compte 16 licenciés toutes disciplines confondues.

Pour ce début de saison, les équipages sont prêts à prendre de nouveau le départ avec pour certains de nouvelles montures.



ADPCL 42 - section de Bourg-Argental

L'Association Départementale de Protection Civile organise deux formations aux premiers secours (Prévention et Secours Civiques 1)

- **en juin 2010** : les Mardi 8 de 20h à 22h30,
Vendredi 11 de 20h à 22h30
Samedi 12 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Voici quelques points importants de cette formation aux premiers secours PSC :

- Apprendre à faire un point de compression afin d'arrêter un saignement.
- Savoir donner une alerte précise.
- Savoir adapter une position de sécurité à une personne inconsciente.
- Apprendre l'utilisation d'un défibrillateur et beaucoup d'autres points importants.

Actuellement la session de Bourg-Argental compte 18 membres actifs qui se retrouvent régulièrement lors de manœuvres visant à mettre en pratique les acquis. Nous assurons aussi tous les postes de secours sur la commune mais nous sommes le plus souvent appelés en renfort sur les autres communes : Saint-Etienne pour les matchs ou concert au Zénith, Saint-Genest-Malifaux pour des courses, trial...

Toute personne intéressée ou désirant simplement des renseignements peut contacter Mme PANEL Corinne au 04 77 39 13 64 ou Mme CHENE-COTILLON Corinne au 04 75 67 68 71

L'Ensemble Harmonique sème ses de musique dans des quartiers bourguisais



L'harmonie de Bourg-Argental/Boulieu-lès-Annonay multiplie ses concerts. Pour mettre en appétit les bourguisais et malgré l'absence de nombreux éléments, elle a offert un très beau concert de printemps, devant un nombreux public, salle Jacques Estérel. La première partie de celui-ci a été assurée par la jeune harmonie de Maclas sous la baguette de Grégori Penteleichou.

Pour poursuivre ces représentations musicales mais aussi pour donner encore plus d'entrain à cette association, l'Harmonie propose deux concerts dans deux quartiers de Bourg-Argental : Les Obeaux et le Clos Mallard - Une façon de faire découvrir une autre facette de l'harmonie plus connue pour ses représentations lors de commémorations officielles et de sortir de sa salle de répétition pour s'exercer en public : des concerts inattendus.

Avis aux futurs musiciens ou aux anciens qui pourraient peut-être rejoindre ce groupe bien sympathique !

En 1929, Bourg-Argental recevait 2000 gymnastes

Aux multiples préoccupations qui assaillent les organisateurs de manifestations en plein air, viennent se joindre une véritable angoisse : le temps va-t-il se montrer clément ? Or, le dimanche 30 juin 1929, la pluie manqua compromettre le grand concours fédéral de l'Union Gymnique et Sportive des Patronages Catholiques de la Loire. Ce jour-là, deux mille gymnastes s'étaient donnés rendez-vous à Bourg-Argental. Dès l'ouverture des épreuves, un déluge de pluie fit rage, si bien que le concours dû être interrompu pendant plus de deux heures. Mais comme il y a une justice immanente, les nuages se dissipèrent, le ciel se rasséréna et le soleil resplendit pendant tout le reste de la compétition.

Déjà dans la semaine, la coquette cité bourguisane s'était préparée aux deux journées de liesse. Les principales artères avaient été plantées de petits sapins arrachés à la montagne voisine. Des guirlandes de verdure avec des inscriptions de bienvenue reliaient les maisons entre elles. Partout, flottaient des oriflammes et des trophées de drapeaux tricolores. En un mot, la ville brillamment décorée et pavoisée disparaissait sous la verdure.

Le samedi soir, à la veille de la grande journée du concours, plusieurs sociétés de gymnastique déjà présentes, faisaient l'animation dans les rues principales. Les organisateurs exécutèrent le premier symbole des fêtes gymniques ; la cérémonie de réception du drapeau fédéral détenu par la société Jeanne-d'Arc d'Izieux. La soirée prit fin par une brillante retraite aux flambeaux à laquelle participa toute la population bourguisane.

Dimanche tôt le matin, plus de cinquante sociétés de gymnastique arrivèrent aux quatre coins de la ville. Les accents entraînants de leurs cliques réveillaient brutalement la population de Bourg-Argental encore endormie. Elles étaient venues en autocar, en train et gagnaient toutes le pré Sénéclauze. Cet agréable cadre champêtre proche du Pont-Rouillard formait le terrain du concours. Les plus prestigieuses sociétés étaient présentes : La Jeanne D'Arc d'Izieux, l'Alerte de Valbenoite, la Légion Viennoise, l'Etoile de Boën, les P'tits Fifres Montbrisonnais, le Réveil Chambonnaire, l'Avant-garde Saint-François, la Laborieuse de Dunières, l'Etoile

de Montaud, l'Elan de la Fouillouse, l'Audacieuse de Firminy, l'Elite de Saint-Sauveur-en-Rue, la Jeune-Garde de Sainte-Marie. . .

Au milieu de la matinée, Monseigneur Delay (évêque auxiliaire de Saint-Etienne), qui a bien voulu accepter la présidence de cette grande et belle journée de plein air, fit son apparition sur le terrain. Sa grandeur reçoit un accueil exaltant d'enthousiastes. Puis, tous les portedrapeaux viennent se ranger devant l'autel érigé sur une petite éminence du pré Sénéclauze. La tribune officielle voit défiler sous ses yeux chacun des membres des sociétés, faisant le salut de l'athlète, le bras tendu oblique et légèrement de côté. A 11 heures, la messe commence aussitôt, célébrée par l'abbé Dargère, vicaire de la paroisse de Bourg-Argental, devant une foule immense de près de dix mille personnes.



Pendant la cérémonie, des sélections de musique religieuse sont exécutées par l'Harmonie de l'Amicale libre de Bourg-Argental. A l'issue de l'office, à l'heure du repas, toutes les sociétés reprennent leur formation, en colonne de route, pour prendre d'assaut les hôtels, restaurants, auberges et cafés de la ville.

A l'Hôtel-de-France, un grand banquet officiel présidé par Mgr Delay réunissait plus de soixante convives. A ses côtés, avaient pris place MM. Sénéclauze, maire de Bourg-Argental ; Jarrosson, conseiller général du canton de Bourg-Argental ; Desjoyaux, conseiller général du canton de Saint-Galmier ; Chatin, conseiller général du canton de Saint-Chamond ; Chirol, adjoint au maire de Bourg-Argental ; le curé Caton, archiprêtre de Bourg-Argental ; le chanoine Heurtier ; Pourtier, moniteur général du concours ; MM. Mathieu, Berne, Poncin et Paulet. . .

A l'issue du banquet, commençait le rassemblement de toutes les sociétés, boulevard d'Almandet. Divisé en quatre groupes réunissant chacun plus de 500 gymnastes, le long défilé était conduit par les deux haies compactées d'une foule enthousiaste. Toute cette assistance, littéralement emballée par la vision de l'allure souple, disciplinée et martiale de cette belle jeunesse, ne ménagea pas ses applaudissements. La marche était scandée et soutenue par les cliques exécutant des airs rythmés. Le défilé emprunta successivement les rues du Cardinal Donnet et du Puy pour aboutir au pré Sénéclauze où devait se dérouler la fête gymnique, la principale attraction attendue par le public.

Ce furent d'abord des préliminaires d'ensemble exécutés par la totalité des pupilles ; puis des exercices variés et de choix, exécutés à la barre fixe et aux barres parallèles par l'élite des sociétés d'excellence ; enfin une débauche de productions libres présentée d'une manière impeccable. On remarqua notamment les assauts d'escrime, admirablement bien soutenus par les membres de la Jeanne-d'Arc de Saint-Ennemond et les exercices avec cannes produits par l'Etoile de Boën-sur-Lignon.

Cette belle journée se termina par la lecture du palmarès. Le drapeau fédéral des adultes a été remis à l'Espérance de Rive-de-Gier, et celui des pupilles aux Sourds-Muets de Saint-Etienne. Ces deux sociétés ont produit sur le jury et sur les spectateurs la plus vive impression, par l'ordre, la tenue et le travail de ses gymnastes.

A l'issue de cette journée où la jeunesse a pu exprimer tous ses talents, Mgr Delay se faisant l'interprète de Son Eminence le Cardinal Maurin, félicita l'Amicale libre de Bourg-Argental pour la chaleur de son accueil et l'immense travail d'organisation et d'animation. Il exprima également sa satisfaction à l'égard de MM. Sénéclauze et Caton, maire et archiprêtre de Bourg-Argental. Il salua les dignes administrateur et pasteur qui ont conquis, pour ces deux jours, l'affection de tous les bourguisans et l'admiration de tous les participants de cette belle manifestation sportive.

Communiqués / Agenda juin à Juillet

A ne pas rater !

La Fête de la Musique à Bourg-Argental se prépare !

Elle se déroulera du 18 au 21 juin 2010, offrant cette année encore une palette d'animations variées, grâce à l'investissement d'associations, de commerçants bourgeois et de votre commune.

Ainsi, **Vendredi 18 juin**, Chez Féfé, vous pourrez participer à un convivial karaoké dès 20h30.

Le Samedi 19 juin, au café de La Bascule, vous attendent pas moins de quatre groupes de musique dès 18h00. Le Café du Midi et le Bar 2001 offriront une animation musicale en fin d'après-midi.

Le Dimanche 20 juin, à 11h30 sous la Halle, l'Ensemble Harmonique éveillera votre sens auditif et le partage du verre de l'amitié offert par la municipalité clôturera leur prestation enjouée. A 16h30, salle Jacques Esterel, l'Ecole de Musique vous séduira avec des reprises de musiques de films. Enfin à 20h30, les Chœurs Bourguais entonneront des chants variés.

Le lundi 21 juin, la municipalité vous proposera d'assister à un concert Jazz Rock, sous la Halle dès 21h00 animé par Raphaël Minfray Jazz Band.

Soyez au rendez-vous !

Elles réitèrent avec "Le Garçon de Célestine"



Après nous avoir enchantés avec les nouvelles de leur premier livre "La liqueur des cinq herbes" Francine Géry et Marie-France Quiblier nées à Bourg-Argental nous racontent, dans leur nouveau roman la vie de Célestine, une paysanne et maîtresse-femme qui, onze ans

après la fin de la deuxième guerre mondiale, ne peut croire à la mort de son fils unique survenue pendant sa captivité en Allemagne.

Elle décide, un jour, de mener son enquête. ...

Cette histoire nous replonge dans les années 50, avec nostalgie, mais aussi un certain humour grâce aux mots et expressions du Forez, Velay et Vivarais usités par les personnages hauts en couleur.

Ce livre est en vente à la maison de la presse.

Du 4 juin au 13 juin

Exposition peinture Lavis d'Odile Masselon
Office du Tourisme.

Vendredi 4 juin

Tournoi de bridge
organisé par l'Espace Déôme
Salle André Jamet à 14h30.

Vendredi 11 juin

Représentation des clubs de théâtre
et chorale du collège du Pilat
Salle Jacques Esterel à 20h00.

Samedi 12 juin

Fête de l'Espace Déôme
Salle André Jamet à partir de 15h00.

Vendredi 18 juin

Fête de l'école primaire publique
Salle Jacques Esterel à 20h00.

Les 18, 19, 20 et 21 juin

Dans le cadre de la fête de la Musique, beaucoup d'animations sont proposées par vos commerçants, des associations bourguisanes et la commune (voir ci-dessous)

Dimanche 20 juin

Fête de la Musique

- Concert par l'Ensemble Harmonique sous la Halle à 11h30
- l'Ecole de Musique interprète des musiques de film
Salle Jacques Esterel à 16h30
- Chorale Chœurs Bourguais
Salle Jacques Esterel à 20h00.

Lundi 21 juin

Fête de la Musique en soirée,
animations musicales collège du Pilat
rues et places, de 12h30 à 13h30.

Vendredi 25 juin

Fête de l'école maternelle publique
à l'école à 16h30.

Samedi 26 juin

Fête du collège Saint-Joseph
Salle Jacques Esterel à 14h30.

Samedi 26 juin

Concours de pétanque à Argental.

Mardi 29 juin

Don du sang
Salle Jacques Esterel de 15h30 à 19h00.

Du 1^{er} juillet au 31 août

Exposition Espace Louis Bancel
Maison du Chatelet de 14h30 à 18h30
sauf les lundi et mardi.

Du 1^{er} juillet au 31 août

Exposition Espace Louis Bancel
Maison du Chatelet de 14h30 à 18h30
sauf les lundi et mardi.

Vendredi 25 juin

Fête de l'école maternelle publique
à l'école à 16h30.

Samedi 26 juin

Fête du collège Saint-Joseph
Salle Jacques Esterel à 14h30.

Samedi 26 juin

Concours de pétanque à Argental.

Mardi 29 juin

Don du sang
Salle Jacques Esterel de 15h30 à 19h00.

Du 1^{er} juillet au 31 août

Exposition Espace Louis Bancel
Maison du Chatelet de 14h30 à 18h30
sauf les lundi et mardi.

Du 2 juillet au 1^{er} août

Exposition Tapisserie d'Aubusson
de Jacques Bernard.
Office du Tourisme.

Samedi 3 juillet

Soirée concert d'été organisée
par l'Espace Déôme.
Place des Noyers à 21h00.

Mardi 13 juillet

Feu d'artifice suivi du bal des pompiers.

Mercredi 14 juillet

Fête Nationale
Défilé et revue du matériel
des Sapeurs-Pompiers.

Dimanche 18 juillet

Randonnée de la Tortue - Argental

Du 23 au 26 juillet

Vogue organisée par la classe 2012
Place des Noyers et de la Soierie.

Jeudi 29 juillet

Chorale Sainte Thérèse de la Martinique,
Eglise de Bourg-Argental à 20h00.

Vendredi 30 juillet

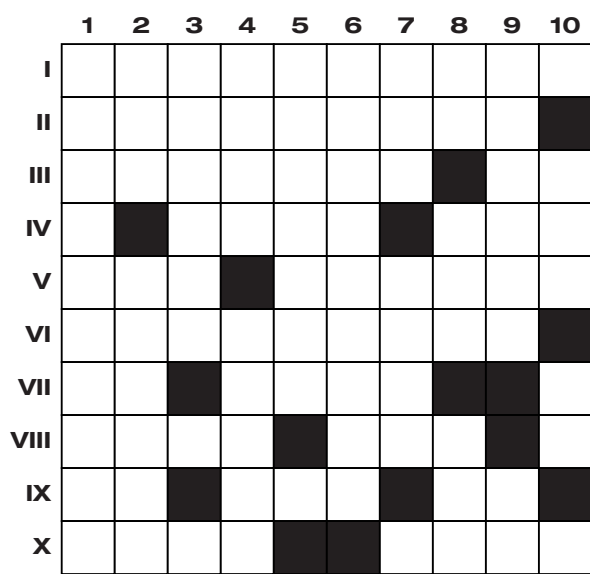
Marché nocturne organisé par l'organisme
touristique du canton de Bourg-Argental.

Samedi 14 Août

Spectacle en plein air à la Clavellée
avec une farce du Moyen Âge,
proposée par le Théâtre du Jay

Les mots-croisés

solutions
des mots croisés
du Mag n° 9



I	E	N	T	R	E	P	R	I	S	E
II	R	A	R	E	T	E	S	A	X	
III	G	R	I	S	E		E		U	T
IV	O	R	B	E		E	V	I	T	E
V	M	A	U	D	I	T	E		E	N
VI	E	T		A	R	A	I	R	E	S
VII	T	E	S		I	L	L	E		I
VIII	R	U	E	E	S		S	N	O	B
IX	I	R	E	N	E		E	A	I	L
X	E	S	S	E		S	A	L	E	E

Horizontalement

- I - Chiffonas à coup sûr
- II - Jeu de chiffre
- III - Jeune fille – Drame japonais
- IV - Se jette dans le Danube – Titre religieux
- V - Entourée d'eau – Cailloux polis
- VI - Zone de combat
- VII - Pronom personnel – Souverain russe
- VIII - Elle tire des plans sur la comète – Tisseur de la toile
- IX - Au cœur du fois – Avere – Préposition
- X - Navires à voiles – Prairies

Verticalement

- 1 - Opinion à laquelle on croit fermement
- 2 - Passe muraille – Prénom féminin
- 3 - Chant funèbre en Grèce
- 4 - Beaucoup – Vedettes
- 5 - Jeux d'échecs
- 6 - Saisissant
- 7 - Début du néant – Ancienne monnaie italienne
- 8 - Jeune prêtresse d'Héra – Début de départ – Trois fois
- 9 - Ecrit des remarques – Pronom personnel
- 10 - Organisation mondiale de la santé – Premier chiffre

janvier 2010

Naissances

- Le 15 janvier : Aymeric et Lou-Ann TISSIER-VANEL
- Le 16 janvier : Gaël ROUDIER
- Le 20 janvier : Mathis REBOULLET

Décès :

- Le 4 janvier :
Marie Agnès HEYRAUD veuve JUTHIER (87 ans)
- Le 9 janvier :
Germaine DEFOUR veuve MOREL (87 ans)
- Le 10 janvier :
Suzanne LARDON épouse FANGET (96 ans)
- Le 11 janvier :
Marie MIKAELIAN veuve KELETCHIAN (97 ans)
- Le 17 janvier :
Germaine DESMARTIN veuve CLEUX (89 ans)
- Le 20 janvier :
Dominique DUVERT (58 ans)

février 2010

Naissances

- Le 4 février : Samuel CHAPUIS
- Le 5 février : Alexis MERLE
- Le 12 février : Elrick REVOL
- Le 17 février : Adam VERDIER

Décès

- Le 6 février :
Davide MICHELIN (72 ans)
- Le 21 février :
Stéphanie MENU épouse NAMON (34 ans)

mars 2010

Naissances

- Le 3 mars : Kaïss LAURENT

Décès

- Le 3 mars :
Emma PANEL épouse GIRODET (83 ans)
- Le 6 mars :
Jean DIARD (90 ans)
- Le 6 mars :
Maria GRAIL veuve DEGRAIX (97 ans)

avril 2010

Décès

- Le 2 avril :
Odette PATOT veuve LE DIEN (85 ans)
- Le 6 avril :
Marius MARCONNET (82 ans)
- Le 14 avril :
Marius JAMET (82 ans)

Curiosité !

Il suffit de passer le pont...
mais quel est ce pont ?

Solution dans le prochain
Mag'bourguisan





Infos pratiques

A noter - utiles

Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34
Fax : 04 77 39 14 26
e-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- Permanence du Maire :
Les vendredis de 13h30 à 17h30
sur rendez-vous.

Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49
Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Tél. : 04 77 39 69 21

Crèche - Halte Garderie Les Galapiats

Tél. : 04 77 39 62 51

Jardin d'enfants

Montée des écoles, pour information,
contactez la CCMP au 04 77 39 69 21 ou
la directrice de la crèche au 04 77 39 62 51

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

du 15 mai au 15 septembre 2010

Lundi : 13h30 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
Vendredi : 13h30 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication
de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud
Prochain numéro : Septembre 2010

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

Imag'in création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier recyclé

Permanences

Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00,
une fois par mois au local CPAM,
impasse de la Déôme.
Les dates sont annoncées par voie de presse.
Vous pouvez prendre contact au :
06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

Permanences

Mme Chandezon, psychologue clinicienne,
espace Déôme, sur rendez-vous,
les mercredis de 15h00 à 18h00
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

Mme de Oliviera, reçoit tous les jours,
sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00
au local du Conseil Général,
Place du 11 Novembre.
Appelez le 04 77 39 65 71

Point Rencontre Chômeur

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)
Les mercredis de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence de la Mission Locale

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence CRAM

Impasse de la Déôme,
l'assistante sociale sera présente
tous les jeudis de 9h00 à 11h00.

Permanence MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00
à l'Espace Déôme.
Tél. 04 77 39 11 48.

Permanence CAF Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30
au local CPAM, Impasse Déôme.

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

- Les lundis de 11h00 à 12h00.
- Les jeudis de 9h00 à 12h00.
au local ADMR - 11 Place de la Liberté.
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

AIMV (Aide aux Isolés Malades et Vieillards)

Les derniers mercredis du mois
à l'Espace Déôme,
Tél. 04 77 39 11 48.

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)
(la garde va du samedi 12h00
au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)
composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Internet

Pour en savoir plus :

www.bourgargental.fr

www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,
Jean CACLIN,
Solange DIARD,
Marie-Pascale JANY

